

Toulouse, le 15 JAN. 2026

Syndicat FO
Monsieur Nicolas REFUTIN, secrétaire général
7 avenue Parmentier
31200 TOULOUSE

Nos réf

Dossier suivi par Fanny SAINT-PAUL
05.62.27 65.70
fanny.saint-paul@mairie-toulouse.fr

Objet Sécurité des agents de collecte et d'entretien de l'espace public

Monsieur,

Par courrier du 5 novembre 2025, vous m'interrogez sur la sécurité du personnel en charge de la collecte et de l'entretien de l'espace public sur le territoire métropolitain. Vous signalez les risques d'accident liés à la nature des objets jetés dans les poubelles par les usagers, et proposez une série de mesures visant à améliorer la sécurité des agents exposés.

Je vous remercie pour ces suggestions qui ont bien été transmises aux directions concernées que sont la direction politique et prévention des déchets (DPPD) et les directions espace public de la direction générale des territoires (DGT).

La DPPD prévoit de poursuivre en 2026 les formations premiers secours citoyen (PSC) selon le même rythme qu'en 2025, avec une adaptation similaire des horaires. En effet, les horaires privilégiés s'étendent de 5 heures à 12 heures afin de ne pas perturber le rythme de travail du personnel. Il est également prévu de poursuivre les formations incendie effectuées directement au sein des dépôts.

De la même façon, les agents de collecte et de nettoiement de la DGT suivent les formations PSC et sécurité incendie de manière régulière, selon les modalités définies par la collectivité. Des sessions de formation dédiées sont prévues tous les ans au plan de formation de la DGT, et se poursuivront en 2026.

La mise à jour des procédures de sécurité est en cours et traitée dans le cadre de la révision du document unique, qui tient évidemment compte des risques mentionnés dans votre courrier. Sur le périmètre de la DPPD, l'activité de collecte en porte-à-porte a été analysée sur la base d'ateliers participatifs au cours desquels les agents de collecte étaient parties prenantes. À la DGT, les plans d'action seront travaillés et discutés en 2026 lors de la mise en place des comités QVCT des directions espace public, qui associeront des représentants du personnel et des agents.

En outre, les sujets liés à la sécurité sont abordés pendant les causeries sécurité organisés de manière régulière sur les dépôts de collecte à la DPPD, où le nombre de participations est un critère d'attribution de la prime d'intéressement collective. Les assistants de prévention de la DGT animent également des quarts d'heure-sécurité abordant notamment ces thématiques

Enfin, la DPPD et la DGT ont bien pris note des propositions que vous formulez en matière de communication et sensibilisation externe. Une réflexion sera menée afin d'évaluer les actions possibles en ce domaine.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Par délégation,
Le membre du bureau
aux ressources humaines et au dialogue social



Henri de ~~LACOUTINE~~